

EXERCICE DU DROIT À L'EFFACEMENT

DONNÉES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Nom / Raison Sociale :

Adresse du bureau / service auprès duquel le droit d'accès est exercé
:

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

DONNÉES DE LA PERSONNE CONCERNÉE OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Mme/M., majeur(e),
domicilié(e) au n.º, ville de
....., code postal, titulaire du D.N.I.

n.º et adresse électronique

par la présente, exerce le droit à l'effacement, conformément aux
dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) 2016/679, Règlement
général sur la protection des données (RGPD).

SOLLICITE



Qu'il soit procédé à l'effacement de mes données personnelles dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente demande, et que le résultat de l'effacement effectué me soit notifié par écrit.

Que, dans le cas où il serait décidé qu'il n'y a pas lieu de procéder, en tout ou en partie, à l'effacement demandé, cette décision me soit motivée et communiquée afin que je puisse, le cas échéant, saisir l'autorité de contrôle compétente.

Que, dans le cas où mes données personnelles auraient été communiquées par ce responsable à d'autres responsables du traitement, cet effacement leur soit également notifié.

Il est recommandé de joindre au présent formulaire un écrit exposant de manière détaillée toutes les informations permettant d'identifier l'objet de votre demande.

Fait à le 20.....

Signature

INSTRUCTIONS

1. Ce modèle est utilisé par la personne concernée lorsqu'elle souhaite obtenir l'effacement de ses données personnelles dans l'un des cas prévus par le Règlement général sur la protection des données. Par exemple, lorsqu'un traitement de données est illicite ou



lorsque la finalité ayant justifié leur collecte ou leur traitement a disparu. Toutefois, certaines exceptions sont prévues et peuvent faire obstacle à l'exercice de ce droit, notamment lorsque le droit à la liberté d'expression et d'information doit prévaloir.

2. Le demandeur doit être dûment identifié dans la demande, laquelle doit être signée. Si la demande est présentée par un tiers, la représentation conférée à cet effet devra être dûment justifiée. Il convient de noter que, lorsque le responsable du traitement a des doutes raisonnables quant à l'identité de la personne physique présentant la demande, il peut exiger la fourniture d'informations complémentaires nécessaires pour confirmer son identité.

3. L'Agence espagnole de protection des données ne dispose pas de vos données personnelles et ne peut fournir que les coordonnées des délégués à la protection des données des entités tenues d'en désigner un et ayant communiqué leur nomination à l'Agence. Elle peut également fournir ces coordonnées concernant les entités ayant désigné un délégué de manière volontaire et l'ayant notifié.

4. Le titulaire des données personnelles faisant l'objet du traitement doit s'adresser directement à l'organisme public ou privé, à l'entreprise ou au professionnel dont il présume ou dont il sait qu'il détient ses données.

5. Pour que l'Agence espagnole de protection des données puisse traiter votre réclamation en cas de non-respect de votre demande d'exercice du droit à l'effacement, il est nécessaire que le responsable du traitement n'ait pas donné effet à ce droit et que vous fournissiez l'un des documents suivants :



- Le refus du responsable du traitement de procéder à l'effacement des données demandées.
- Une copie du formulaire de demande d'effacement revêtue du cachet du responsable du traitement.
- Une copie du formulaire de demande d'effacement revêtue du cachet du bureau de poste ou une copie du récépissé d'envoi par courrier recommandé.
- Tout autre moyen de preuve fourni par le responsable du traitement permettant d'établir la réception de la demande.